

*Le capitaine de gendarmerie les accueillit  
aimablement.*

(p. 4061).

C. I.

LIVRAISON 517



— Ah ! je n'étais pas en France, dit Czernusky d'un air mélancolique...

Le lendemain, en effet, muni d'une lettre pour le général Mercier, il prenait le train pour Rennes et le général, après avoir écouté l'aventurier, se frotta les mains.

Puis il le congédia avec force manifestations d'amitié.

Et faisant usage de son pouvoir discrétionnaire, il avait obtenu du Conseil de Guerre l'audition du témoin.

Mais l'aventurier ne devait pas convaincre aussi facilement le Conseil de Guerre et la Défense que le général.

Et, de plus, les journalistes, lancés sur ses traces, ne devaient pas tarder à tirer au clair sa nébuleuse histoire.

## CHAPITRE DXI

### LA METEQUE A LA BARRE

Czernusky était descendu au Grand Hôtel de Rennes où il s'était terré en attendant le jour où il serait enfin convoqué par le tribunal.

Ce jour vint enfin.

L'aventurier se rendit au lycée où il fut aussitôt entouré des reporters, que ce témoignage de la dernière heure intriguait fort...

Mais ce premier jour, le Conseil de Guerre ne retint pas le témoin. On remit son audition au lendemain.

Cela permit aux reporters de s'informer et de faire leur cueillette de renseignements et d'informations.

Le télégraphe et le téléphone portèrent dans tous les coins du monde la nouvelle de l'audition du « prince Danubien » par le Conseil de Guerre de Rennes et, en même temps, toutes les questions qu'il fallait résoudre se trouvèrent posées.

Le lendemain, dès l'ouverture de l'audience, on introduisit Czenusky.

On savait maintenant que c'était le général Mercier qui en vertu de son pouvoir discrétionnaire, avait élevé ce métèque à la dignité de témoin à charge.

Maître Labori avait recueilli sur lui beaucoup de renseignements.

L'homme s'avança avec assurance, soutenant le feu de tous les regards braqués sur lui.

— Je m'appelle Czernusky, commença-t-il ; je suis né en Autriche, mais par ma mère, qui s'appelait Lazarovitch, je descends d'une famille royale de Serbie, dont les derniers, qui furent princes, furent reconnus par l'empereur Léopold en 1689.

« Le nom de Czernusky est celui de mon grand-père, mais je n'ai aucun lien de parenté avec ce M. Cernuschi, qui a fondé un musée à Paris.

« J'ai été impliqué dans un complot contre le roi Milan, en 1893, et je me suis réfugié en Suisse d'abord, puis en France. Je suis marié avec une Française ; ma femme est la petite-nièce du maréchal Sérurier et elle compte dans sa famille l'aïeule maternelle du général Pajol...

« J'ai été lieutenant dans l'armée autrichienne et fus mis en demi-solde pour fautes répétées dans le service ; je quittai l'Autriche sans autorisation et passai à l'étranger.

On proteste, car il lit sa déposition...

Une voix nasillarde, mal assurée, prononce des mots sans suite...

On retient des bribes de cette déposition malhabile, mal rédigée, des mots et des phrases qui soulèvent des protestations.

Mais il continue, imperturbable :

— Je suis venu en France en juillet 1894, puis j'y ai séjourné de septembre 1894 à février 1895 et de la fin de septembre 1895 à ce jour...

— Ecoutez, dit le colonel Jouaust, vous avez été entendu, parce que vous avez déclaré que vous pouviez prouver la culpabilité du capitaine Dreyfus. Voulez-vous nous dire ce que vous savez à ce sujet ?

— Je puis affirmer que le capitaine Dreyfus était au service de l'Allemagne... Je puis affirmer qu'il a vendu des documents à l'attaché militaire Schwartzkoppen.

— Comment pouvez-vous affirmer cela ?

— Voici ! Comme je craignais d'être inquiété comme réfugié politique, un de mes amis, alors chef de section au ministère des Affaires Etrangères d'une puissance de l'Europe Centrale, que je ne veux pas nommer, m'indiqua d'une façon précise le nom de quatre personnes, vivant en France, et qui auraient pu, à l'instigation d'une nation étrangère, devenir dangereuses pour ma sécurité en lançant contre moi une dénonciation calomnieuse. Le premier de ces quatre noms était celui du capitaine Dreyfus.

« Puis, en second lieu, alors que je vivais en Suisse, j'ai rencontré à Genève l'officier supérieur d'une grande puissance de l'Europe Centrale, attaché à la personne du souverain de ce pays, qui me parla de Dreyfus, lui aussi...

— Etait-ce Schwartzkoppen ?

— Non, je n'ai jamais vu Schwartzkoppen ; je ne le connais pas.

— Etait-ce Panizzardi ?

— Pas davantage ! D'ailleurs, il est inutile de m'interroger à ce sujet, je ne dirai pas le nom de cet officier...

— Mais ce nom, s'exclame Maître Labri, la Défense a le droit de l'exiger ; elle l'exigera ; elle fera contrôler vos affirmations.

— Qu'elle les contrôle ! Cela m'est bien égal !

— Vous parlez, dans votre déposition, de documents qui vous auraient été montrés par un officier étranger au Nouvel Hôtel, à Paris... Cet officier vous a-t-il dit qu'il tenait ces documents de Dreyfus ?

— Oh ! non, je n'ai pas dit cela...

— Cependant, il m'avait semblé...

— Non, pas du tout... J'ai seulement dit que j'avais rencontré cet officier et qu'il m'avait montré des pièces.

« Deux jours après, il quittait Paris précipitamment.

« Son départ ressemblait à une fuite.

« A quelques jours de là, on arrêta Dreyfus. Vers fin mai 1896, je reçus la visite d'un agent du ministère de la Guerre auquel je fis le récit ci-dessus. Nous rédigeâmes un procès-verbal dans lequel je citais le nom des personnes en question et en particulier celui de Dreyfus. Ce document doit exister au ministère de la Guerre.

— Vous avez aussi parlé d'une rencontre avec un autre officier supérieur.

— Oui, celui-ci m'encouragea dans mon idée de vivre en France et il me dit :

« Souvenez-vous d'une chose, camarade : en France, pourvu qu'on y mette le prix, on peut avoir tout ce qu'on veut, tout est à vendre... »

Ce sont des hurlements qui se déchaînent dans la salle, quand le public entend cette affirmation :

— Sale métèque !

— A la porte, le Serbe !

— Qu'on l'expulse !

— Silence, Messieurs !

Sans se démonter, le prince du Danube continue :

— Ce sont les juifs surtout dont on peut se servir, et, d'ailleurs, à quoi les juifs seraient-ils bons s'ils ne

nous servaient pas ?... Chez nous, en Hongrie serbe, on fait encore des pogroms, de temps en temps...

— Ah ! oui, intervient Maître Labori ; cependant, vous avez épousé Mlle Sérurier, qui est la nièce de M. Alfred Freund, israélite notoire et consul du Brésil à Vienne ?... Cela ne vous empêche pas d'être antisémite...

— Non, parce que je n'ai rien de commun avec la famille de ma femme...

— ... qui ne voulait pas de vous, dit l'avocat.

— J'ai épousé la petite nièce du maréchal Sérurier, une gloire du Premier Empire ; je n'ai pas épousé les maris de ses tantes et je ne veux pas les connaître...

— C'est sans doute réciproque !

Maître Labori se tourne vers le président :

— Monsieur le Président, je demande si l'on a fait une enquête sur la moralité de ce témoin...

— Non, répond le commissaire du Gouvernement, le témoin a demandé à être entendu trop tard pour que nous ayons eu le temps de prendre des renseignements ; nous ne savons que ce que le commissaire Viguié nous a appris hier au soir...

« D'ailleurs, ajoute spirituellement le commandant Carrière, si la Défense veut récuser le témoin, elle n'a qu'à prescrire elle-même une enquête. Nous ne refusons pas d'entendre ses raisons.

— Mais, riposte Maître Labori, vous n'ignorez pas que la Défense a été soigneusement tenue dans l'ignorance. Mais passons...

« Au cours de sa déposition, continue Maître Labori, le témoin a déclaré qu'il s'était trompé sur la personnalité du capitaine Dreyfus.

— Sur un point ! fait remarquer le président.

— Oui, sur un point ; il a dit : « J'avais cru reconnaître Dreyfus d'après une photographie ; mais j'ai bien vu que ce n'était pas la personne que je croyais

en le voyant ici. Je l'ai pris pour quelqu'un avec qui j'ai déjeuné en Suisse... Je ne l'ai pas reconnu... »

— Alors, pourquoi apporte-t-il quand même ses allégations ?...

— Parce que le nom de Dreyfus était en tête de la liste des gens dangereux dont j'avais à me défier...

Maître Labori s'est dressé :

— Messieurs, à mon tour, j'accuse. L'homme que vous venez d'entendre est un imposteur. Je ne veux pas chercher à l'instigation de qui il est venu déposer ; mais ce dont je suis certain, c'est qu'il n'est pas un ami de la France...

« A cette barre même il a osé apporter les impudents mensonges dont il vit dans la vie courante !

« Cet homme n'est pas plus descendant d'une famille princière qu'il n'est Serbe...

— Je vous en prie, Maître Labori, vous aurez tout le temps de plaider à la fin des débats... Nous n'en finirons jamais si vous plaidez après chaque témoignage...

— Monsieur le Président, j'ai le droit de démasquer cet imposteur. Cet homme est Autrichien ; il est né à Budweiss en Bohême ; il a été officier, non pas à Olmutz, mais au 14<sup>e</sup> dragons à Klattau ; simple sous-lieutenant, criblé de dettes, mis à l'index de l'armée, puni à plusieurs reprises, il fut finalement, à vingt-quatre ans, mis en demi-solde...

« Puis, comme il s'enfuit de Prague, où il devait rester, sa demi-solde lui fut supprimée...

« Quant à son état mental, je crois qu'il demanderait un examen sérieux : son père a été interdit pour faiblesse d'esprit, et sa mère, malade mentale, expulsée de Belgrade, a été internée à Buda-Pesth où elle est morte le 27 février 1897...

— Maître, je vous en prie, intervient le colonel Jouaust.

Les généraux murmurent...

Mais Maître Labori ne se laisse pas troubler :

— J'insiste : cet homme est un professionnel du mensonge ; il a vécu de ses mensonges et de ses vantardises ; il s'est vanté devant témoins d'être le neveu de l'impératrice Eugénie ; il a raconté avoir été en Serbie pour y faire de l'agitation et recueillir des signatures parmi la population pour soutenir ses prétentions au trône de Serbie...

« C'est un mythomane, Messieurs...

« Qui plus est, il a été l'objet d'une demande d'extradition de la part de la Serbie, pour condamnation de droit commun ; il s'en est tiré je ne sais comment...

« Partout où il a passé, à Zurich, à Paris, à Caen, où il a laissé sa femme sans ressources, il a laissé des dettes derrière lui... Au mois d'août dernier, à Passy, il n'avait pas d'argent pour payer le crémier et le boulanger ; il laissa chez l'un une dette de cent dix francs pour laquelle il lui signa un billet à ordre ; chez l'autre, une dette de trente francs ; son valet de chambre, un Suisse, qui était à son service depuis trois mois, n'a jamais pu obtenir un sou de ses gages...

— Maître Labori, je vous en prie...

— J'ai fini, Monsieur le Président, je n'ai plus qu'une question à poser au témoin :

« Voudrait-il nous dire avec quelles ressources il a pu venir à Rennes et y vivre au Grand Hôtel ?

— Le témoin veut-il répondre à la question posée par la Défense ? demande le président.

— Je n'ai pas à répondre, riposte le métèque d'une voix arrogante ; puisque l'on met en doute ma parole, je me retire...

Eclats de rire, applaudissements ironiques, murmures...

Et, l'air hautain, le prince du Danube gagne la sortie.



Dans la cour, les gens s'attroupent, commentant cette extraordinaire déposition.

— Maître Labori l'a bien aplati...

— Véritablement, je ne puis comprendre comment on a pu accepter la déposition de cet homme taré...

— Enfin, qui est ce Czernusky ?...

— C'est l'homme du jour, mon cher... Il est, d'ailleurs, assez connu à Paris ; je ne dis pas très avantageusement, car il a été mis à la porte du Cercle de l'Univers.

« Mais, à l'entendre, il serait l'ami des principaux hommes d'Etat d'Europe, notamment du marquis de Salisbury, de M. de Bulow et, comme descendant d'une des plus vieilles familles royales de Serbie, il serait à tu et à toi avec tous les monarques et tous les princes d'Europe et plus particulièrement avec le sultan Abdul-Hamid.

— Rien que ça !..

— Parfaitement !... Seulement, en même temps, il y a quelques années, il était le commensal de Stéphane Damtzès, cet officier marédonien, exilé en France, pour rébellion...

— Mais de quoi vit-il ?

— Voilà le problème, mon cher... On sait, de source sûre, qu'il a dû travailler pour vivre comme ouvrier tailleur. Damtzès l'hébergea pendant de longs mois ; il partageait sa chambre avec lui...

— Et, en échange, il ne recevait rien ?...

— Oh ! si, des promesses, de mirifiques promesses ; Czernusky devait entrer en possession d'une fortune princière, lorsque certain procès serait terminé et, d'ailleurs, il faisait mousser ses relations dans le grand monde : relations que l'autre ne pouvait naturellement pas contrôler...

— Et cela se termina ?...

— Par une bonne correction que Damtzès lui infligea après une explication un peu vive. Mais Czernuski, paraît-il, ne lui garde pas rancune ; il parle souvent de Damtzès comme d'un homme qu'un grand avenir attend... Après Damtzès, ce fut un autre de ses compatriotes, Demetre Stoianovitch, qui fut gratifié des bon-tés du prince : c'est-à-dire que celui-ci accepta tout de lui : le vivre, le couvert, les subsides...

— Venez, il y a là un attaché de la légation de Serbie et quelques Serbes de Paris : nous allons les interviewer...

Dans un coin de la cour, des Serbes, dont un attaché à la légation de Serbie, s'étaient réunis, tous commentaient la déposition de Czernusky.

— Eh bien, Messieurs, nous donnerez-vous quelques « tuyaux » inédits sur l'homme du jour ?...

— Un bien triste sire, Monsieur, et que je m'honore de ne pas compter parmi mes compatriotes, répondit l'attaché. Il ne sait d'ailleurs pas un mot de la langue serbe, il parle une sorte de dialecte mi-allemand, mi-bohème aussi correct que le français dont il fait usage, vous avez pu en juger...

« Il est d'un naturel assez vantard et il aime se mettre en vedette. C'est ainsi que, dans certains milieux, il se vanta un jour d'avoir tenté de soulever la Bosnie contre l'Autriche...

« Nous qui connaissons le pays, ajoutent les Serbes, nous lui avons fait subir un jour un interrogatoire serré et nous ne pouvons vous répéter par le menu toutes les inexactitudes géographiques et historiques que nous relevâmes : ce serait fastidieux...

« Par exemple, dans sa déclaration, au tribunal, il a déclaré que sa famille avait régné en Serbie de l'an 1000 jusqu'en 1689. C'est absolument faux. Jusqu'au douzième siècle, les Serbes gardèrent leur organisation par tribus et c'est seulement après la défaite de Kosovo, où mourut Lazar le Grand, que les Serbes des Balkans émigrèrent en Hongrie. Or, dès cette époque, le roi de Hongrie, Sigismond, éleva des prétentions sur les sujets serbes de ses terres. Ce fut alors que le fils de Lazar, Stevane, se rallia au sultan Bajazet I et il dut fournir des soldats au Turc Bajazet, vaincu par les Tartares. Stevane Lazarovitch, qui avait reçu son titre de despote des mains de l'empereur de Byzance, se rallia à la Hongrie. Il faut remarquer que le titre de despote n'était pas héréditaire. Ce fut l'empereur Jean VIII qui, en 1423, décerna ce titre à George Brankovitch, le neveu et l'unique héritier de Stevane Lazarovitch, qui était mort sans progéniture...

« A la suite de ce ralliement du despote serbe à la Hongrie, le roi Sigismond céda à Stevane le bourg de Belgrade où celui-ci établit sa capitale, et des terrains miniers en Hongrie orientale. Quelques années plus tard, le sultan Moussa, devenant menaçant, Stevane prêta de nouveau serment de vassalité au roi de Hongrie et reçut d'autres terres dans la partie orientale de la Bosnie. Le despote exerçait le pouvoir au nom du roi, il n'était pas roi... D'ailleurs, la race des Lazar s'éteignit avec lui et ce fut celle des Brankovitch qui lui succéda... Le despote Georges fut le plus grand propriétaire terrien de Hongrie. Il faillit toucher de bien peu au trône,

il voulut faire épouser à son fils la fille du roi Sigismond ; mais Ladislas III de Pologne le vainquit et lui enleva des terres. Enfin, le despote prêta serment de vassalité à Ladislas III et les choses s'arrangèrent, puis se gâtèrent de nouveau sous Jean Hunyadi. Le despote Georges mourut en 1459 et son fils ne laissa pas d'héritier mâle. Par décret de la Diète, tous les domaines du despote Georges furent confisqués au profit de la Couronne... Cependant, le péril turc redevenant imminent, le roi Mathias rétablit un neveu du despote Georges dans ses prérogatives et lui rendit des terres. Celui-ci, Vouk Brankovitch, surnommé Vouk le Dragon, très entreprenant et très énergique, gagna une bataille contre les Turcs et enleva de nouveau les districts miniers de Bosnie.

« Le dernier Brankovitch, Jean, mort en 1502, ne laissait que des filles, et en 1535, il ne restait plus une seule grande famille ni en Serbie, ni en Hongrie, apparentée aux Brankovitch... Voilà qui réduit à néant toute filiation avec les Lazar ou les Brankovitch, qu'on peut considérer comme issus d'eux par les femmes...

« Cependant, vers la fin du seizième siècle, une famille Brankovitch, venant de l'Herzégovine, qu'une tradition faisait prendre souche dans l'ancienne famille des despotes, se distingua dans l'histoire de la Transylvanie. Mais, vers la fin du dix-septième siècle, les Brankovitch étaient morts politiquement : il ne restait plus que Constantin Brancovan, voïvode de Valachie, dont les descendants existent encore...

« Quoi qu'il en soit, notre Eugène-Lazare-Hudseck est un aventurier...

— Ou un fou... à qui le nom de Lazarovitch de sa mère a tourné la tête ! Tout ce que je puis vous dire, c'est que dès le jour où nous lui poussâmes « des colles » sur l'histoire et la géographie de la Serbie, nous cessâmes

de le prendre au sérieux et nous pouvons vous dire aussi qu'il est inconnu à la légation de Serbie...

— Il n'y a pas de doute, il est sujet autrichien...

— Mais qui sait, murmure quelqu'un d'un air de doute, si ce mythomane n'a pas été expédié à Rennes justement par les gens qui ont intérêt à créer une confusion et qui voulaient pallier l'effet de la dépêche Schneider... C'est assez dans l'habitude des services d'espionnage ennemis que de vouloir faire douter de la sincérité d'un document quelconque...

— Bah ! la cause est entendue ; qu'il aille se faire pendre ailleurs !

## CHAPITRE DXII

### DES HEURES PENIBLES...

Lucie avait trop présumé de ses forces en croyant qu'elle pourrait assister à toutes les séances.

Au bout de quelques jours, elle s'aperçut que ses nerfs soutenaient difficilement le choc de toutes ces angoisses.

Parfois, lorsqu'elle sortait du lycée, la foule l'acclamait ; mais, parfois aussi, elle dut entendre des réflexions désobligeantes ; des insultes comme : « A bas les juifs ! », « A mort les traîtres ! », venaient frapper douloureusement ses oreilles.

Elle souffrait immensément...

Lors de la déposition de M. Bertulus, elle éprouva un bien-être immense : elle comprenait qu'il y avait encore de braves gens qui étaient prêts à dire la vérité et à combattre pour la justice...

Et elle souriait courageusement...

De même, lors de l'incident qui eut lieu entre le capitaine Freystaetter, le général Mercier et le colonel Maurel, elle fut soulagée d'un grand poids... Mais les dépositions violentes et acharnées du général Mercier et quelques-uns des adversaires irréductibles de son mari la découragèrent...

Elle ne parvenait plus à croire à la victoire prochaine...

Un jour, à la sortie du lycée, elle faillit se trouver mal.

Emile Zola et Mathieu Dreyfus décidèrent de la reconduire jusqu'à la maison de Mme Godard.

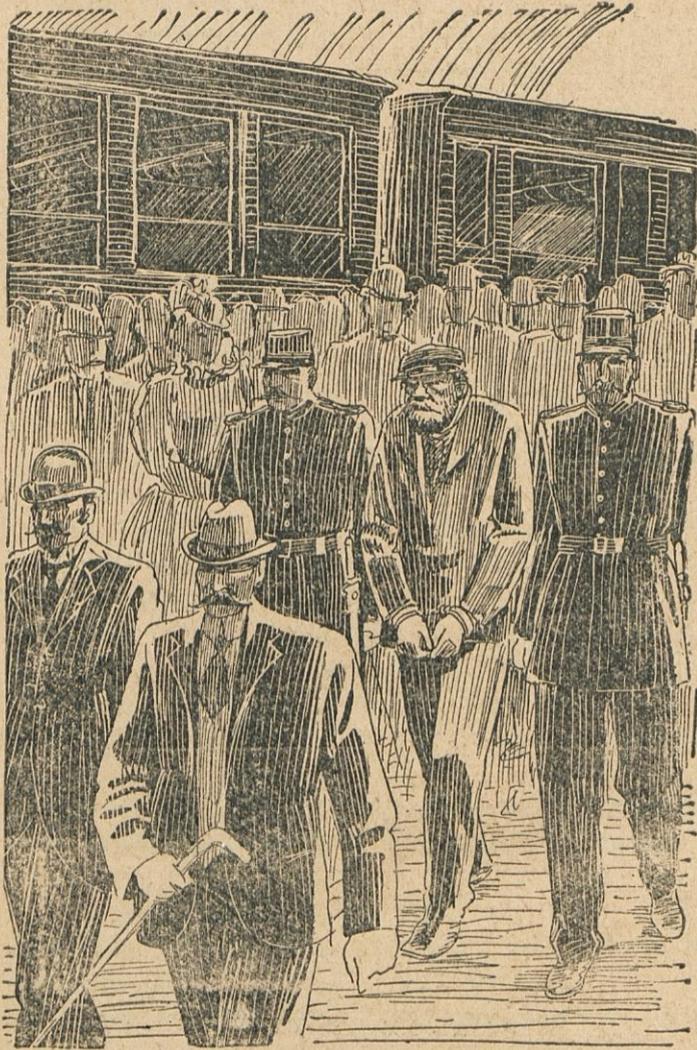
Ils prirent une voiture pour s'y faire conduire, car la jeune femme était incapable de marcher.

Quand elle arriva chez sa vieille amie, qui était absente ce jour-là, elle se laissa tomber dans un fauteuil et se mit à sangloter :

— Tout est fini, murmura-t-elle ; je n'ai plus d'espoir... Ces hommes s'acharnent sur Alfred ; ils veulent absolument l'écraser... l'accabler... tous sont contre lui...

— Voyons, Madame, intervint Zola, comment pouvez-vous dire de pareilles choses, alors que vous vous êtes rendu compte par vous-même du nombre de gens qui ont déposé en faveur de votre mari.. Ne voyez-vous pas que le public est très bien disposé en sa faveur ?

« N'avez-vous pas entendu crier : « Vive Dreyfus ! », « Vive la justice ! » ? N'avez-vous pas lu les journaux, vu les manifestations spontanées lors de la



*Ils précédaient l'assassin présumé placé entre deux gendarmes.*

(p. 4063).



blessure de Maître Labori ? N'est-ce pas suffisant pour vous donner confiance ?

— Mais cela ne suffit pas, Monsieur... Ceux qui accablent mon mari sont les maîtres de la situation ; même si le public est avec nous, ils ont la force pour eux... D'ailleurs, vous voyez bien vous-même comment, dans les journaux qui sont à leur dévotion, ils travaillent l'opinion publique. On publie des articles accusant mon mari, on achète des témoins... Comment peut-on se défendre ?...

« Voyez cet homme, cet aventurier, dont on ne sait s'il est Serbe ou Autrichien... Cet homme n'a pas été présenté à la Défense, tout d'un coup, sans qu'on sache d'où il sort, on l'accepte à la barre...

— Mais ne vous inquiétez pas, chère Madame, ne craignez rien... Vous verrez que, demain, Labori mettra cet homme dans sa poche. Et le public jugera sévèrement cet aventurier et ceux qui l'ont poussé en avant... Évidemment, le général Mercier qui jouit, en l'occurrence, d'un pouvoir discrétionnaire, a fait un peu tout ce qu'il voulait... Mais cela ne peut pas durer... Maître Labori et Maître Demange, dans leurs plaidoiries, dévoileront toutes leurs intrigues ; mais il faut avoir confiance en eux...

Lucie posa sur Emile Zola un regard reconnaissant.

Elle cessa de pleurer et elle tendit ses mains à cet ami fidèle :

— Comme vous êtes bon ! dit-elle.

Les deux hommes lui prodiguèrent encore toutes leurs consolations ; puis ils s'en allèrent.

Lorsque la porte se fut refermée sur eux, la jeune femme s'affaissa de nouveau dans son fauteuil.

Elle n'avait pas la force de se déshabiller et elle restait là, immobile, couvrant son visage de ses mains...

Elle tremblait de tous ses membres ; ses mains se

crispaient, ses dents grinçaient, tout son corps était secoué d'une forte fièvre et elle grelottait de froid, malgré la chaleur tropicale de ce mois d'août...

Péniblement, elle attira vers elle une couverture et s'y enveloppa.

Des frissons la parcouraient de la nuque aux talons...

— Je vais tomber malade ! pensa-t-elle.

Cette pensée la galvanisa.

— Non, elle ne le devait pas ; elle devait être vaillante et forte pour aider le martyr qui souffrait tant...

Ses pensées, comme malgré elle, revenaient vers la salle du tribunal ; elle voyait le visage pâle et douloureux de son mari...

Elle n'ignorait pas combien il souffrait et quels efforts il devait faire pour garder son calme...

Le cœur de la pauvre femme battait si fort qu'elle s'imagina qu'il allait se briser dans sa poitrine...

— Alfred, mon amour... Qu'allons-nous devenir ?...

Elle gémissait et enfouissait sa tête dans les coussins du fauteuil pour étouffer ses sanglots.

Les minutes l'une après l'autre tombaient dans l'éternité...

Lucie pensait qu'elles étaient interminables... Combien d'années s'étaient écoulées depuis le début de ce procès terrible ?... Chacune de ces minutes lui semblait équivaloir une année de souffrances... Jamais une heure d'attente ne lui avait semblé aussi longue que celle-ci ; il lui semblait qu'il y avait un temps infini qu'elle attendait...

Elle eut voulu prier, mais cela lui était impossible !...

Elle ne pouvait plus penser... Elle ne souffrait même plus... Elle était comme paralysée par la douleur..

Sa tête lui faisait mal ; le sang bouillonnait dans ses artères ; il lui semblait que ses tempes allaient se briser.

Des mains invisibles la torturaient ; elle se tournait et se retournait en gémissant de plus en plus fort...

Pourquoi devait-elle souffrir ainsi ?

Pourquoi le destin s'acharnait-il ainsi sur eux ?

Pourquoi devaient-ils supporter un tel martyr ?

Devaient-ils payer si cher les quelques années heureuses qui leur avaient été accordées ?...

Pourquoi ?... Pourquoi ?...

En vain, elle répétait cette question, sans trouver de réponse...

En vain, elle se demandait quelle terrible faute ils avaient pu commettre pour mériter un si terrible châ-timent...

Quel était le crime qu'ils expiaient sans le savoir ?...

Elle ne trouvait rien...

Pourquoi devaient-ils souffrir ainsi ?...

Lucie aurait voulu être assise près de l'homme qu'elle aimait ; elle aurait voulu tenir ses mains dans les siennes...

La vision du tribunal et de la foule agitée pesait sur elle comme un cauchemar...

Enfin, il lui fallut s'arracher à ses pensées.

On frappait à la porte.

La servante de Mme Godard parut sur le seuil :

— Madame ne veut-elle pas venir à table ? demanda-t-elle .

— Oh non ! Je n'ai pas faim...

— Il faut manger, Madame, il ne faut pas vous laisser abattre ; vous verrez que tout ira bien...

— Hélas ! Catherine, je désespère, les hommes sont trop méchants !...

— Il faut surmonter votre chagrin, Madame ; tout s'arrangera, vous verrez... Tout le monde vous aime ; tout le monde reconnaît l'innocence du capitaine ; il n'est pas possible que justice ne soit pas rendue... Allez, faites-vous courage, venez prendre un peu de nourriture... Que dirait le capitaine si vous tombiez malade ? Il faut que vous soyez forte jusqu'à la fin...

La malheureuse jeune femme se laissa convaincre ; elle tenta de faire honneur au léger repas préparé pour elle ; mais elle eut beau faire des efforts, elle ne put manger.

La servante se désolait, l'encourageait de son mieux ; mais enfin, Lucie se leva et plia sa serviette :

— Non, ma bonne Catherine, je n'en peux plus, je vais aller à la prison ; j'ai besoin de le voir...

— Attendez, Madame, je vais faire atteler la voiture...

— Ce n'est pas utile, Catherine, je prendrai un fiacre...

— Pourquoi donc, puisque Thomas n'a rien autre à faire ?...

Lucie se laissa convaincre et une demi-heure plus tard, elle descendait de voiture devant la porte de la prison.

Elle trouva Alfred Dreyfus dans un état de dépression intense.

— Tu es fatigué, mon ami, lui dit-elle doucement, prends courage ; la fin est proche...

— Hélas ! oui, dit le capitaine, baissant la tête ; la fin est proche ; je retournerai bientôt à l'île du Diable...

— Mais que dis-tu là ?

— Ce que je pense... Ne vois-tu pas les manœuvres employées pour démontrer au public ma culpabilité ?... Ne vois-tu pas qu'ils vont me condamner de nouveau ?...

Et la malheureuse femme, dont le cœur était dé-

chiré par les mêmes doutes, qui partageait les mêmes appréhensions, les mêmes terreurs, dut se faire violence pour infuser dans le cœur de son mari une confiance qu'elle n'éprouvait pas elle-même.

— Zola a beaucoup de confiance, mon ami, dit-elle.

— Si je pouvais faire comme lui... Je suis, au contraire, plein de funestes pressentiments...

— Mais il faut que tu prennes courage, Alfred... Il ne faut pas désespérer... Zola m'a bien remontée hier ; il m'a affirmé que Labori réduirait à néant tous les arguments de nos adversaires ; l'opinion publique est toute entière de ton côté... On m'a acclamée hier, dans la rue, et j'ai reçu de nombreuses lettres de personnes qui m'assurent de leur sympathie et sont convaincues de ton innocence... Je te les ai apportées, veux-tu les voir ?...

— Laisse-les-moi ; je les lirai plus tard...

Le capitaine s'efforçait de montrer un front serein pour rassurer sa femme ; mais, intérieurement, il pensait :

— L'opinion publique est variable... S'ils crient aujourd'hui : « Vive Dreyfus ! », demain, ils crieront avec le même enthousiasme : « A mort le traître ! »...

Mais, pour ne pas attrister sa femme, il ne parla plus des doutes qui le torturaient.

Caressant doucement les mains de sa femme, il murmura :

— Rassure-toi, ma chérie, je tenterai d'avoir confiance ; tu as raison, je ne dois pas me décourager... La victoire sera d'autant plus belle qu'elle nous aura coûté davantage d'efforts...

Lucie passa ses bras autour du cou de son mari et elle l'embrassa avec tendresse.

— Je prierai Dieu pour qu'il te donne la force de supporter tes épreuves... Nous avons été si malheureux,

mon bien-aimé, que, par comparaison, depuis que tu es de retour en France, nous devrions être heureux... Dieu ne fait rien à moitié, il a commencé l'œuvre de ta délivrance, il l'achèvera certainement... Courage et confiance, mon amour...

Elle posait sur lui ses grands yeux clairs.

— Tu as raison, Lucie, dit le capitaine, tandis qu'un sourire se montrait sur ses traits fatigués...

Et lui caressant la joue, il ajouta :

— D'ailleurs, ma chérie, tant que tu es près de moi, tout va bien... Tu es mon ange gardien. Le mal ne m'approche jamais en ta présence.

— Je suis toujours près de toi, au moins en pensée ; mon amour ne te quitte jamais...

Il l'embrassa tendrement :

— Si tu savais combien je voudrais t'avoir toute à moi, ma chérie !... murmura-t-il doucement.

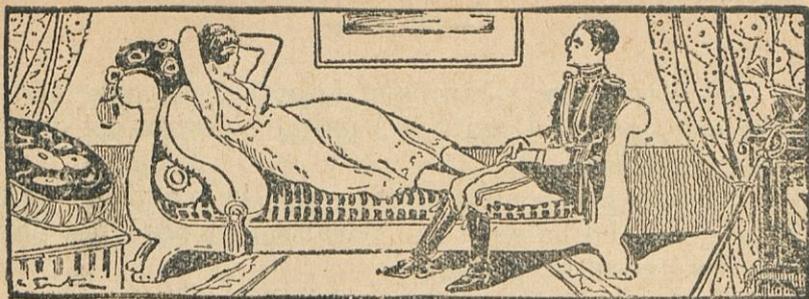
— Ce sera bientôt, Alfred, ne perds pas courage...

Et, cependant, au fond de son cœur, un pressentiment douloureux se nichait qui l'empêchait de croire à ses propres paroles.

Elle affectait d'être heureuse et confiante, elle lui parlait de ses amis et des enfants et Dreyfus l'écoutait en souriant et oubliait ses soucis...

La jeune femme vit son visage devenir plus calme ; son regard s'animer ; et elle s'en réjouit.

Malgré ses souffrances, elle éprouvait pour son mari, si durement maltraité par la vie, un sentiment de protection, un sentiment presque maternel ; elle eut voulu nouer ses bras autour de lui et le défendre contre tous les périls qui l'environnaient encore...



## CHAPITRE DXIII

### LE DRAME DU ZINDER...

— Avez-vous lu la dépêche de Londres que publie le « Figaro » ?...

— Non, quoi donc ?...

— Tenez, lisez !

Et Mlle d'Harcourt passa à Clemenceau le journal qu'elle parcourait.

— Ah ! par exemple ! s'exclama le tribun, après avoir parcouru la feuille... ça !...

Et il relut à haute voix :

« Le lieutenant-colonel Klobb et le lieutenant Meynier, chargés d'arrêter les capitaines Voulet et Chanoine, pour les conduire à Kayes où ils seraient déferés à un conseil de guerre, ont été assassinés ainsi que neuf hommes de leur escorte, par ceux qu'ils étaient chargés de capturer. »

— Ça ! répéta-t-il d'un ton de stupeur.

S'élançant, avec sa vivacité coutumière, hors du salon de l'Hôtel Moderne, Clemenceau partit en courant vers la maison du professeur Basch...

Là il trouverait Jaurès et Labori et se concerterait avec eux quant à l'attitude à prendre devant cet extraordinaire événement.

Comme il courait ainsi, il croisa le général Mercier et le général Chanoine qui paraissaient absorbés dans une discussion orageuse.

Un éclat de voix vint jusqu'à lui.

— Je vous donne le conseil de partir immédiatement à Paris, disait Mercier, d'une voix tranchante... Votre présence ici soulèverait certainement des incidents...

Clemenceau n'entendit pas la réponse de Chanoine, mais il la devina. Certainement, l'ancien ministre de la Guerre ne devait pas se soucier de se faire traiter d'assassin.

Il était bien certain que dès que le public connaîtrait l'aventure de son fils au Soudan, il se déchaînerait...

Toujours courant, le journaliste était arrivé chez le professeur où il pénétra en coup de vent :

— Je vous apporte une nouvelle, mes amis ! Une nouvelle qui va être comme une pierre dans la mare aux grenouilles...

— Quoi donc ? demandèrent Basch, Jaurès et Labori, d'une seule voix.

Les trois hommes venaient de terminer leur déjeuner ; ils savouraient béatement leur café et d'excellents cigares et l'arrivée de Clemenceau les rappelait à l'action.

— Tenez, lisez, Jaurès !...

Le tribun lut à haute voix et des exclamations sourdes fusèrent des lèvres de ses auditeurs.

— Chanoine ! dit enfin Labori... Est-ce son fils ?...

— Oui... C'est son fils, celui qui s'est distingué sous les ordres du général de Trentinian au Soudan, lors de

l'occupation du Gourounsi... Vous vous souvenez de cette mission qui termina ses conquêtes par l'arrestation de Samory... C'est à Kayes, où ils avaient emmené Samory, qu'on devait déférer ses vainqueurs à un conseil de guerre...

— Bah ! on plaidera la folie...

— C'est juste, mon cher ; ce ne peut pas être autre chose ; mais c'est une folie qui a eu un processus très facile à suivre : ces deux hommes ont été pris du désir de partager la gloire du commandant Marchand, dont les lauriers les empêchaient de dormir...

« En définitive, qu'est-ce qui sépare ces criminels du héros Marchand ? L'épaisseur d'un cheveu, c'est-à-dire la réussite...

« Marchand, lui aussi, a dépassé ses ordres ; lui aussi, il a voulu faire des conquêtes coloniales ; il est allé à Fachoda et s'est heurté à Kitchener...

— Oui, mais Voulet et Chanoine n'ont pas réussi, eux...

— Question de chance !

— Non, il y a une autre chose : l'opinion publique commence à se lasser des conquêtes coloniales ; Marchand semble avoir cueilli les derniers lauriers... Maintenant, l'heure est à la pacification : voyez ce que fait Gallieni à Madagascar. On commence à savoir que, pour colonier, il ne suffit pas de massacrer les noirs ou les jaunes et d'incendier leurs villages... Un peu d'humanité se glisse, fort heureusement, dans les rapports entre européens et indigènes des autres continents...

— Cela vous plaît à dire, mon cher Jaurès... Je n'en crois rien, au fond... Dès qu'on lâche un européen dans la brousse, face à ces animaux sans défense ou presque que sont les indigènes, il devient une brute sanguinaire... Les gendarmes sont si loin...

— Mais vous voyez que dans le cas présent les gendarmes sont venus...

— Oui, et ils se sont fait abattre ; les capitaines Voulet et Chanoine ont agi comme le féodal ancestral qui recevait à coups d'arquebuse les soldats qu'envoyait le suzerain...

— Mais, dites-moi donc, cette histoire n'est pas d'hier ; elle est du début du printemps dernier... C'est en avril, si mes souvenirs sont exacts, que le lieutenant Peteau rentra en France et porta à M. Guillain, alors ministre des Colonies, une dénonciation signée de plusieurs de ses camarades et de lui-même, énonçant des accusations graves et catégoriques....

— Parfaitement... Et ce fut alors que l'on désigna le lieutenant-colonel Klobb pour partir en mission et procéder à une enquête des plus sévères sur les faits reprochés aux deux capitaines...

— Qui donc est le colonel Klobb ?...

— Un homme de quarante-deux ans, entré à Polytechnique en 1876, devenu capitaine en 1882 et chef d'escadron en 1892. Il avait été cité à l'ordre du jour en 1897 et fait officier de la Légion d'Honneur. Dès qu'il eut reçu les confidences du lieutenant Peteau, il envoya sur-le-champ le lieutenant colonel Klobb en Afrique et celui-ci, en arrivant là-bas, s'adjoignit le lieutenant Meynier qui était sur le point de rentrer en France...

— Allons donc aux nouvelles... Il est certain que le général Chanoine doit faire une tête...

— Ah ! je l'ai rencontré tout à l'heure avec Mercier... Celui-ci semblait l'inviter à quitter Rennes d'urgence...

Pendant ce temps, les généraux tenaient conseil :

— C'est une machination ! s'était écrié le général Roget.

— Mon fils n'a jamais pu commettre les crimes

qu'on lui reproche, dit à son tour le général Chanoine ; je suis persuadé qu'il y a là-dessous une épouvantable histoire ; cette machination infâme est encore dirigée contre nous...

— C'est encore l'œuvre des juifs ! s'exclama Gonse. Ce Klobb ?

— Sa femme est la fille du contre-amiral Forget, dit un autre... Je ne sais pas d'où il sort, lui...

— De Polytechnique... Mais ce n'est pas cela que je veux dire ; je parle de la famille de cet homme...

— Oh ! ce doit être un juif... ou en tous les cas, il leur est vendu, soyez-en sûr... Pour avoir fait un pareil rapport..., il faut qu'il ait été payé..

— A-t-on idée ? Dénoncer des officiers français parce qu'ils ont abîmé quelques nègres..

— Si c'était vrai encore ; mais c'est impossible. J'ai lu la dernière lettre que Voulet adressait à sa famille où il rendait justice à l'énergie et à l'intelligence de mon fils ; il y disait qu'il était tout aussi dévoué à l'œuvre entreprise qu'il l'était jadis au Mossi, avec le général de Trentinian... Quant aux lettres reçues de mon fils, toutes témoignent de la même égalité d'humeur, du même calme, rien ne semble l'avoir troublé... Il s'est battu quelquefois avec les indigènes, mais jamais il ne signale avoir dû se livrer à des expéditions pour châtier la moindre peuplade... Et tenez, ce Klobb : mais c'est un de ceux qui ont châtié les Touaregs en 1897 ; cela va bien à ces messieurs de censurer les autres...

— Ne vous tracassez pas, mon cher ami, reprit le général Mercier ; personne ici ne pense qu'il y ait la moindre chose sous cette histoire : c'est un coup monté, certainement ; mais j'en reviens à mon conseil, il vaudrait mieux que vous quittiez Rennes pour quelques jours, afin d'éviter la surexcitation du public.

— Fuir... moi, fuir... Ah ! non, non !... Il me tue-

ront plutôt comme ils veulent tuer mon malheureux fils...

— Mais non, mon cher, calmez-vous ; tout se réduit en somme à peu de chose. Vous connaissez la dissimulation des noirs et leur imagination inventive lorsqu'il s'agit de masquer une trahison... Nous verrons lorsque votre fils et Voulet pourront s'expliquer...

— Le pourront-ils jamais ?... Le vent, au ministère des Colonies, a tourné... On est maintenant à la « renonciation » ; on ne veut plus d'expéditions, de conquêtes... Voyez ce qui s'est passé avec Marchand... Il a fallu qu'il recule pour faire plaisir aux Anglais !...

« D'ailleurs, leur projet de relier le Soudan au Tchad et au Haut-Nil avait été repoussé par le ministère des Colonies ; tout le monde était contre eux, même avant leur départ, le gouverneur général de l'Afrique Occidentale, M. Chaudié, le colonel Audéoud, lieutenant-gouverneur intérimaire du Soudan, et le général de Trentinian s'étaient opposés à cette expédition...

« Et tout le monde s'est ingénié à augmenter les difficultés rencontrées par cette expédition de mon malheureux fils...

« Voulet avait renvoyé en France le lieutenant Peteau, parce qu'il manquait d'enthousiasme et d'énergie... Mon fils disait dans une de ses lettres à ce sujet :

« Cela nous diminue d'une unité ; mais il faut savoir, à un certain moment, se séparer des éléments de désorganisation et de découragement... »

— Mais le lieutenant Peteau, en arrivant, dénonça ses chefs...

— Il est facile de savoir à quels mobiles il a obéi, ce faisant ; il était sûr d'ailleurs de trouver des gens tout prêts à l'écouter...

— Tout ceci est bien ennuyeux ; mais écoutez-moi, Chanoine ; quittez Rennes pour quelques jours, car nos

adversaires vont certainement profiter de la circonstance pour nous attaquer...

— Si vous le voulez tous...

— Oui, oui, dirent plusieurs voix.

Le général Chanoine, d'un air las, fit le tour de la table et serra la main de ses collègues ; puis il quitta la pièce.

— Pauvre père ! dit Gonse...

— C'est dur ! dit le général Roget...

— Il n'y a pas à en douter, ce Peteau est à l'origine de tout le mal ; il faudra nous en souvenir ; il est certain que le vent qui souffle du côté des colonies n'est pas bon pour ceux de nos jeunes gens qui montrent de l'initiative et de l'énergie...

Les épaules courbées, tout songeurs, se demandant si quelques incidents n'allaient pas éclater au cours des prochaines audiences, les généraux se séparèrent.



Pendant ce temps, quelque part en France, une famille éplorée et une veuve pleuraient leurs morts.

La fille du contre-amiral Forget qui avait épousé le lieutenant-colonel Klobb avait été prévenue du malheur qui la frappait, avec tous les ménagements possibles.

C'était le général Archinard qui avait été chargé par le ministre des Colonies de cette pénible mission.

Effondrée dans son fauteuil, la jeune veuve murmurait :

— Ce n'est pas possible ! pas possible !... Des offi-

ciers français assassins... Il est tombé sous des balles françaises !... Oh ! mon général, dites-moi que ce fut une terrible erreur ; dites-moi que c'est un cauchemar et que je vais m'éveiller... ce n'est pas possible...

— Hélas ! ma pauvre enfant, ayez du courage... Attendez avant de flétrir, de maudire...

Le général prit congé, laissant la jeune femme à sa douleur...

Maintenant, il devait aller porter le deuil dans une famille heureuse jusqu'à ce jour...

C'était une si belle famille que la famille Meynier.

Le lieutenant-colonel d'infanterie de marine en retraite François Meynier allait avoir, à 77 ans, l'affreuse douleur de survivre au plus jeune de ses huit enfants...

Comment allait-il supporter ce choc ?...

Et cette mère admirable, si fière de ses enfants qu'elle adorait ; ces quatre charmantes jeunes filles, qui adoraient leur frère, le benjamin dont la carrière, à 25 ans, n'était marquée que de succès...

Né en 1874, il avait fait les plus brillantes études et était sorti de Saint-Cyr, en 1893, avec le numéro 2. A la fin de 1894, il avait été envoyé à Tombouctou et sous les ordres du lieutenant-colonel Klobb, qui l'avait particulièrement distingué, il avait fait campagne.

Proposé pour la croix, il avait dû à son extrême jeunesse de voir ajourner cette proposition...

— Ah ! il va l'avoir sa croix, le pauvre petit ! murmura le général.

Le vieil officier ne pleura pas ; la mère resta les yeux secs ; mais les jeunes filles éclatèrent en sanglots déchirants et courent se réfugier dans leurs chambres...

Resté seul en face des deux vieillards, le général Archinard ne trouvait pas une parole pour exprimer la part qu'il prenait à la douleur de ses vieux amis...

Soudain, la porte s'ouvrit.

